

Torcy, le 26/02/2016

## Communiqué de presse

### LE DIVORCE, PROCEDURES ET CONSEQUENCES

Organisée par la **Communauté d'agglomération Paris-Vallée de la Marne**, la Maison de la justice et du droit à Noisiel propose, en partenariat avec le Tribunal de Grande Instance de Meaux, le CIDFF et l'AVIMEJ, **une journée d'information consacrée au divorce**.

Celle-ci se tiendra le **mardi 22 mars 2016, de 14h à 16h30**.

#### INTERVENANTS :

- le juriste de AVIMEJ
- la magistrate référente "médiation civile" du TGI de Meaux
- la juriste du CIDFF
- la première vice-présidente-coordinatrice du pôle famille et liquidations du TGI de Meaux.

#### PROGRAMME :

- le divorce par consentement mutuel
- les autres divorces : le divorce accepté, le divorce pour faute, le divorce pour rupture du lien conjugal
- médiations
- les aspects pécuniaires : pension alimentaire, prestation compensatoire
- les modalités de fixation de l'exercice de l'autorité parentale
- la liquidation de la communauté
- le partage des biens



#### Informations pratiques :

Maison de Justice et du Droit à Noisiel, 4 place Gaston Defferre, 77186 Noisiel (01 60 95 16 90)



La communauté d'agglomération Paris-Vallée de la Marne dispose de trois maisons de justice et du droit (MJD) :

Maison de Justice et du Droit à Chelles :  
1 rue Sainte Bathilde, 77500 Chelles (01 64 26 06 67)

Maison de Justice et du Droit à Pontault-Combault :  
Cour de la Ferme briarde, 107 avenue de la République, 77340 Pontault-Combault (01 70 05 45 83)

**Contact presse** : Astrid DERIOT / [a.deriot@agglo-pvm.fr](mailto:a.deriot@agglo-pvm.fr) / 01 60 37 24 06 / 06 78 67 31 29